



## PREMIER INVENTAIRE DES PLAINTES ET DES FORCES

Le processus de diagnostic commence tout d'abord par une analyse approfondie des plaintes, des faiblesses ou difficultés de l'enfant ou du jeune, ainsi que des différents contextes favorisant leur apparition. Ce processus implique également de s'intéresser aux forces de l'enfant.

La procédure ci-dessous permet de guider les premières démarches :

### PREMIÈRE ÉTAPE

---

- **Qui vient en consultation ?** Qui est inquiet (ou non) ? Qui éprouve (ou non) des difficultés ?
- **Pour quel motif ?** Quelles sont les plaintes ?
- **Quelle est la demande actuelle ?** Pourquoi maintenant ? Pour quelles raisons ?
- **Qui a orienté vers la consultation ?**
- **Pourquoi ?** Quelles sont les attentes ?
- **Vision de l'enfant/adolescent** sur les difficultés ? Réactions de l'entourage ?

### ANALYSE DES PLAINTES

---

- Quelles sont les plaintes et les difficultés exprimées ? **Estimez la sévérité des difficultés.**
- Comment les difficultés se manifestent-elles concrètement : quand, avec quelle fréquence et dans quelles situations ? **Estimez l'effet des problèmes sur le fonctionnement de l'enfant à l'école, au sein de la famille et avec ses pairs.**
- Depuis quand les difficultés sont-elles présentes ? Comment ont-elles évolué ? **Estimez le caractère aigu ou chronique des difficultés.**
- Quels sont les éventuels facteurs causaux qui peuvent expliquer, maintenir et/ou favoriser les difficultés ?

### DÉMARCHES

---

Qu'est-ce qui a déjà été réalisé par les personnes impliquées (enfant / adolescent, famille, enseignant, école), le CPMS et/ou les autres types de professionnels ?

### ANALYSE DES FORCES

---

- Quels sont les points forts et les talents de l'enfant / l'adolescent ?
- Qu'est-ce qui est important pour un développement idéal ?



## OBJECTIFS

---

- Des changements sont-ils souhaitables ? Pour qui ? Comment peut-on atteindre ces changements ?
- **Donnez des explications sur les entretiens ou les examens suivants ainsi que sur les autres options.**

*Si les problèmes d'attention, d'hyperactivité et d'impulsivité sont rapportés comme des plaintes, un inventaire spécifique et systématique des symptômes du TDA/H peut être mis en place.*